

Les clefs de la mise en beauté

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **SPECTACLE VIVANT**
■ **EVENEMENTIEL**

Cette certification cible les champs d'activités qui relevent de la beauté.

Code(s) NAF : **96.02A**
Code(s) NSF : **336v**
Code(s) ROME : **L1501**
Formacode : **42062**

Date de création de la certification : **07/05/2011**

Mots clés : **APPARENCE**, **LOOK**, **CONSEIL EN IMAGE**,
BEAUTE

Identification

Identifiant : **3363**
Version du : **27/03/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- -

Non formalisé :

- **« L'activité de « prothésie ongulaire » recouvre la réalisation d'actes à finalité esthétique et de rallongement de l'ongle, tels que la pose de faux ongles avec gel ou capsules, le façonnage résine et les décorations uniques, les comblages, les déposes, les décorations d'ongles et la pose de vernis classiques ou semi-permanents, qui ne doivent pas être considérés comme des soins esthétiques lorsqu'ils ne sont pas assortis de prestation de manucure. L'activité de « prothésie ongulaire » non assortie de prestation de manucure n'est pas soumise à l'obligation de qualification professionnelle prévue par l'article 16 de la loi du 5 juillet 1996 et ne nécessite donc pas la détention d'une qualification d'esthéticien pour son exercice.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif de la certification est de faire acquérir des compétences spécifiques dans le domaine de la beauté, champ vaste et complexe, mais qui offre des possibilités d'intervention dans différents secteurs (évènementiel, spectacle vivant).

Chacune des activités constituant la certification participent de la mise en beauté, c'est leur mise en synergie qui est visé par la certification.

Certaines activités constituant la certification sont en rapport avec des professions réglementées (coiffure et esthétique) cependant les compétences visées pour la certification dans ces domaines ne relèvent pas de l'exercice réglementé de ces métiers.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- AUCUNE

Descriptif général des compétences constituant la certification

Les composantes de la certification sont :

1 - Conseil en Image :

- La mise en valeur d'une apparence physique

2 - Stylisme des cils

- Mise en œuvre des techniques spécifiques de la mise en valeur du regard

3 - Stylisme ongulaire

- Mise en œuvre des techniques d'embellissement et de l'extension des ongles des mains et des pieds

4 - Conseil en maquillage

- Techniques de mise en valeur par le maquillage

5 - Conseil en Coiffage :

- Découverte des nouvelles compositions de coiffage - chignons, tresses, brushing,

Modalités générales

La certification est délivrée l'issue d'une formation d'une durée totale de 70 heures

Elle est dispensée en continue ou par module avec mise en situation professionnelle.

Cette formation est composée de 5 modules :

Coiffage

Onglerie

Maquillage

Extensions de cils

Relooking

Liens avec le développement durable

Public visé par la certification

- Personnel de l'esthétique
- Personnel de évènementiel
- Demandeur d'emploi
- Indépendant

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification permet l'employabilité et le développement de compétences supplémentaires pour les personnes évoluant dans les domaines de la beauté.

Elle professionnalise des personnes exerçant leur activité dans le secteur du spectacle vivant et de l'événementiel.

Elle permet l'accès à l'emploi par le développement de l'auto-entrepreneuriat

Elle permet l'acquisition d'un savoir-faire complet dans le domaine de la beauté.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification permet de professionnaliser les personnels des entreprises évoluant dans les domaines de l'événementiel et du spectacle vivant et d'accroître leur compétences.

Un seul salarié peut intervenir dans tous les domaines de la mise en beauté

Evaluation / certification

Pré-requis

-

Compétences évaluées

1 - Conseil en Image :

- Préconiser un style vestimentaire,
- Suggérer une apparence physique

2 - Stylisme des cils

- Poser une extension
- Embellir un regard
 - Prolonger les cils

3 - Stylisme ongulaire

- Poser une capsule
- Décorer un ongle (main, pied)
- Réaliser une extension
- Réparer un ongle

4 - Conseil en maquillage

- réaliser un maquillage pour un événement (mariage, cocktail...)
- Corriger les défauts (ombre et lumière)
- Choisir des couleurs et des textures (fond de teint)

5 - Conseil en Coiffure :

Centre(s) de passage/certification

- 9 rue Parrot 75012 Paris

- Réaliser un coiffage (chignon, tresses)
- Réaliser un brushing
- Réaliser un coiffage sur cheveux (sec et humide)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun niveau

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Les composantes de la certification (modules) peuvent être obtenues séparément.

C'est l'ensembles des modules qui vaut certification : "LES CLEFS DE LA MISE EN BEAUTE"

Durée de validité des composantes acquises :

PERMANENT

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ANS

Matérialisation officielle de la certification :

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES

Plus d'informations

Statistiques

400 stagiaires en 2015

550 stagiaires en 2016

Autres sources d'information

<http://www.beutepartner.fr/cles-de-mise-beaute/>